



POUR L'AUGMENTATION DES BOURSES

Un système d'aides sociales insuffisant

Une majorité d'étudiant-e-s se trouvent être en difficulté financière. Certain-e-s sont contraint-e-s de prendre un emploi à côté et certain-e-s contractent un prêt à la banque. Dans un pays, où l'éducation est un droit et non pas un privilège, l'accès égalitaire aux études est de plus en plus remis en cause.

Le gouvernement se fout de notre gueule

En juin 2014, Benoit Hamon, alors ministre de l'Education Nationale, annonce une revalorisation des bourses. A l'échelon 0, qui permettait déjà l'exonération des frais d'inscription, l'étudiant-e- reçoit maintenant 1000 euros par an, soit 100 euros par mois. Cette revalorisation concerne 77 000 étudiant-e-s. Nous sommes actuellement 2,4 millions d'étudiant-e-s, dont 54% sont en difficulté financière, alors que nous sommes que 20,8% à toucher des bourses. Merci pour cet argent de poche !

La sélection sociale favorisée

Les étudiant-e-s les plus précaires se retrouvent exclu-e-s de l'Université. Cela risque à terme de favoriser, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays, une catégorie sociale « aisée », qui n'a pas besoin de se salarier, remettant en cause le droit à toutes et tous à l'éducation et à la possibilité de poursuivre des études dans de bonnes conditions.

Les bourses sur critères sociaux sont insuffisantes. Elles sont généralement versées en retard, comme en janvier 2015. Elles ne sont versées que 10 mois par an, leur interruption en juillet et en août oblige les étudiant-e-s à travailler l'été. Les bourses ne touchent que 500 000 étudiant-e-s, soit 20,8% des étudiant-e-s. Elles ne sont donc pas assez nombreuses vu le nombre d'étudiant-e-s en difficulté financière (50,4%). De plus, les montants ne permettent pas de vivre (le plus haut étant de 550 euros par mois), ils sont bien en dessous du seuil de pauvreté (993 euros par mois). Non seulement les bourses sont trop faibles mais en parallèle le coût de la vie augmente : hausse loyers, gel des bourses, augmentation du prix des repas des Restaurants U.

CONTRE LA PRÉCARITÉ REVENDIQUONS

- ★ L'ÉLARGISSEMENT DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET LA HAUSSE SIGNIFICATIVE DU MONTANT DE BOURSE : MINIMUM SEUIL DE PAUVRETÉ (993 EUROS).
- ★ L'ATTRIBUTION DES BOURSES SANS DISCRIMINATION (ÉTUDIANT-E-S ÉTRANGER-ÈRE-S, APRÈS 26 ANS).
- ★ LE VERSEMENT DES BOURSES TOUS LES 1ER DU MOIS ET SUR 12 MOIS.
- ★ INDEXATION DES MONTANTS SUR LA HAUSSE RÉELLE DU COÛT DE LA VIE.
- ★ LA BAISSÉ DES LOYERS ET DU PRIX DES REPAS DU CROUS.
- ★ LE REFUS QUE LES BOURSIER-E-S PERDENT LEUR BOURSE S'ILS/ELLES SONT DÉCLARÉ-E-S DÉFAILLANT-E-S
- ★ UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ! UNE UNIVERSITÉ OUVERTE À TOUTES ET TOUS, PUBLIQUE, DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE !

Face à la précarité
Le syndicat est notre arme !

www.solidaires-etudiant.org/campagnesalariat/
contact@solidaires-etudiant-e-s.org

